

On reconnaissait notre provenance quand nous changions de régiment.

—Ah! Landrimol, m'écriai-je abasourdi ému par ce récit, *di avertant omen!* Mais que deviendront les pieds mignons de nos jolies femmes de France, si l'Angleterre continue à sévir chez nos cordonniers! C'est déjà trop de sentir le sol sacré de la Patrie foulé par les souliers seulement de l'étranger!

Armand SILVESTRE.

NOTRE BÉTAIL

Il y a, paraît-il, des gens qui croient encore à la possibilité de faire lever l'embargo sur notre bétail vivant en Angleterre. On fait même, pour arriver à ce but, des efforts sérieux qui mériteraient certes le succès, s'il était possible; malheureusement nous ne croyons pas, comme nous l'avons déjà dit, qu'il y ait la moindre chance de réussite de ce côté.

Vendredi dernier, le 30 août, avait lieu, dans l'édifice du Board of Trade, une réunion des exportateurs de bétail de Montréal, d'Ontario, de Manitoba, etc., sous la présidence de M. Robert Bickerdike. Tous ont déploré la situation que faisait au commerce de bestiaux l'obligation d'abattre le bétail à son débarquement.

On s'est appuyé sur ce fait que le bétail canadien jouit d'une immunité complète de toute maladie contagieuse, pour déclarer qu'il semblait impossible de ne pas obtenir justice du gouvernement impérial. Et cependant, pour qui connaît la situation et la juge sans intérêt personnel, il est bien clair que la question est jugée.

Au fond, ce n'est pas une question de maladie ou de santé, c'est une question de pure politique. Notre bétail vivant fait concurrence au bétail des éleveurs anglais, qui votent aux élections des membres de la Chambre des Communes. La pleuro-pneumonie n'est qu'un prétexte pour déguiser une mesure de protection pure et simple qui, présentée sous son vrai jour, soulèverait l'indignation de la libre-échangiste Angleterre. Un des exportateurs présents à l'assemblée de vendredi a parfaitement exposé la situation en disant :

« Ce n'est pas une question de justice; c'est une question de politique et les intérêts agricoles en Angleterre sont trop puissants. Je suis parfaitement convaincu qu'il ne résultera rien de notre démarche. Les compagnies des docks, en Angleterre, ont dépensé des milliers de louis à construire des enclos,

des abattoirs, etc., aux lieux de débarquement. On n'aurait certainement pas dépensé tout cet argent si les personnes qui sont au fond de ces entreprises n'avaient pas été sûres que l'admission du bétail canadien dans l'intérieur était une chose du passé. Vous pouvez être persuadés que c'est une chose du passé. L'agriculture anglaise est pauvre. Depuis l'exclusion du bétail canadien, le prix du bétail a haussé de £2 par tête; les agriculteurs anglais et les propriétaires fonciers n'épargneront rien pour conserver cet avantage.»

C'est M. J. Dunn, de Toronto, qui s'exprimait ainsi. M. Wm Cunningham, de Brandon, a ajouté :

« L'Angleterre est libre-échangiste, et les autorités de là-bas sont obligées de dire que le bétail canadien est atteint de maladies contagieuses pour avoir un prétexte pour protéger le fermier anglais, qui est aujourd'hui dans une situation assez pénible. La cause de l'embargo, ce sont les votes et non les maladies.»

Malgré tout, l'assemblée crut de son devoir d'adopter, ne fut-ce que pour en avoir la conscience nette, la résolution suivante :

Résolu que Sir Charles Tupper soit prié d'insister auprès du gouvernement impérial, pour que ce dernier accepte immédiatement l'offre, faite par le gouvernement canadien, de faire les frais d'une commission d'experts, nommée par le gouvernement impérial et chargée par lui de faire une enquête sur la condition sanitaire du bétail canadien, afin de prouver que, sans l'ombre du moindre doute, il n'y a pas de pleuro-pneumonie dans le troupeau canadien.

Pour ceux de nos lecteurs qui ne seraient pas au courant des derniers agissements des autorités d'Angleterre et du Canada, nous dirons brièvement que, l'année dernière, M. Angers, ministre de l'agriculture, a fait visiter tous les troupeaux du Canada, des provinces maritimes à la Colombie Anglaise, par un vétérinaire de grande réputation en Amérique, M. McEachran. M. McEachran ayant établi l'absence complète de pleuro-pneumonie, son rapport a été transmis en Angleterre, avec un mémoire où M. Angers, après avoir discuté la question sous toutes ses faces, demande au gouvernement anglais d'envoyer au Canada une commission d'experts de son choix, pour faire une contre-enquête et contrôler le rapport de M. McEachran, tous les frais de cette commission devant être supportés par le gouvernement canadien.

Rapport et mémoire ont été soumis au gouvernement anglais qui n'y a pas répondu. Ceci se passait avant la chute du gouvernement libéral.

On a cru, un moment, que le changement de parti au pouvoir amènerait un changement dans les dispositions du gouvernement.

Comme s'il eût obéi à un mot d'ordre, M. Cope, un vétérinaire employé par le gouvernement anglais, découvrit à point nommé des indices de pleuro-pneumonie dans les poumons de deux taureaux canadiens importés par le Huron, et abattus à Deptford.

Comme à l'origine, sir Charles Tupper demanda la permission de faire examiner ces poumons par un autre vétérinaire; cette permission lui fut refusée. Cependant, M. le professeur Williams, principal du nouveau collège de médecine vétérinaire à Edimbourg, pût se procurer quelques parcelles de ces poumons et, après examen, conclut que la maladie constatée était la *broncho-pneumonie*, maladie développée par des causes accidentelles et qui n'est pas contagieuse.

Les Écossais sont de cœur et d'âme avec nous sur cette question, parce que nous leur vendions autrefois, à meilleur marché que les éleveurs anglais, du bétail qu'ils engraisaient dans leurs pâturages. Aussi, un député écossais, M. J. M. White, s'empressa d'interpeller le gouvernement à ce sujet, lui demandant s'il avait connaissance de l'opinion exprimée par M. Williams; s'il avait l'intention d'accepter la proposition du gouvernement canadien et d'envoyer des experts au Canada aux frais de ce pays. Le ministre de qui relève le sujet qui est le président du conseil d'Agriculture, répondit qu'il connaissait l'opinion de M. Williams et qu'il ne voyait pas que l'envoi d'experts au Canada pût être d'aucune utilité, vu qu'il ne s'agit de constater l'existence de la maladie que lorsque le bétail est en Angleterre.

Un autre député écossais, sir John Leng, revint à la charge quelques jours après, à propos du vote du crédit ouvert au Conseil d'Agriculture. Il posa la question carrément et demanda si, oui ou non, le gouvernement voulait s'assurer de l'existence de la maladie au Canada ou bien si l'embargo n'avait d'autre objet que de protéger les éleveurs anglais au détriment des fermiers écossais.

La réponse fut caractéristique et formelle. Le ministre compara le nombre de têtes de bétail en Écosse avec celui des autres parties du Royaume Uni et déclara qu'il ne pouvait sacrifier les intérêts de ceux-ci aux premiers. Il appuya sur la condition précaire de l'élevage en Angleterre, qui rendait nécessaires, tout d'abord, toutes les précautions possibles pour la protection de la santé du bétail anglais. Quant à